*[Paru dans : *Etudes berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, (S. Chaker, éd.), Paris/Louvain, Editions Peeters, 2000, p. 95-111.]**

A PROPOS DE L'ORIGINE ET DE L'AGE DE L'ECRITURE LIBYCO-BERBERE

Salem CHAKER & Slimane HACHI

Dans son œuvre maîtresse, le *Manuel de grammaire touarègue*, Karl Prasse écrivait :

" L'origine de l'alphabet libyque est inconnue. […] Toutes les tentatives de le dériver des hiéroglyphes égyptiens, des alphabets sud-arabique, grec, ibérique, voire phénicien-punique, n'ont pas réussi jusqu'ici à fournir la preuve décisive. " (1972, p. 146)

La formulation est prudente et rejoint celle de la plupart des spécialistes contemporains. Ainsi, dans une synthèse récente, Gabriel Camps lui faisait écho en affirmant :

" …l'origine de l'alphabet libyque pose des problèmes insolubles… " (1996, p. 2570).

Comme l'on sait, cette question de l'origine a été beaucoup débattue depuis la découverte du libyque et on relira encore avec intérêt la synthèse critique très complète qu'en a proposée, il y a maintenant 40 ans, J. G. Février (1959, p. 323-327).

Nous voudrions dans la présente contribution proposer un réexamen méthodique de cette énigme scientifique, en en abordant les principaux aspects, dans une démarche d'ensemble dans laquelle nous essayerons de ré-interroger et de réévaluer les données et arguments issus de l'archéologie, de l'histoire de l'écriture, des usages attestés et de la linguistique.

Mais si la plupart des spécialistes ont été et restent prudents quant à l'origine de l'écriture berbère, il existe pourtant une hypothèse "classique", celle qui est "dans l'air" parce que considérée comme la plus probable, la plus raisonnable : celle de l'emprunt à l'alphabet phénicien ou à sa variante punique. C'est notamment la position, formulée avec prudence, de Karl Prasse :

" L'hypothèse d'une origine phénicienne est renforcée non seulement par la forme similaire de 6 lettres, mais aussi par le nom actuel de l'alphabet : *tifinaà*. " 1972, p. 146).

Et il est vrai que la thèse paraît a priori très vraisemblable puisqu'elle est confortée par tout un faisceau d'indices convergents. Dont certains, à la première approche, peuvent même être considérés comme de véritables éléments de preuve. Pourtant, quand on les réexamine sans idées préconçues et sous la lumière croisée des différentes disciplines impliquées et des données récentes, les choses deviennent, on le verra, beaucoup moins nettes.

Avant d'aborder ces indices et arguments un à un, on nous permettra d'évoquer deux considérations générales d'anthropologie culturelle qui ne devraient jamais être perdues de vue parce qu'elles constituent le contexte général dans le cadre duquel se pose la question de l'origine de l'écriture libyco-berbère.

Il convient d'abord de souligner qu'il s'agit quasiment d'une écriture "nationale" berbère puisqu'on en a des attestations dans toute l'aire d'extension de la langue berbère, *i.e.* de la Libye à la côte atlantique, de la Méditerranée au sud du Sahara. Partout où il y a/avait

des Berbères, on trouve des traces de cette écriture, y compris aux Iles Canaries. De plus, même si les spécialistes reconnaissent des variantes dans l'écriture libyque (orientale, occidentale, méridionale…), cet alphabet est caractérisé par une profonde unité, sur toute l'immensité de son territoire. Unité de forme, de valeur et de mode d'emploi que rappelle avec insistance L. Galand (1989, p. 71) :

" Au total, les divergences que l'on observe entre les alphabets […] ne dépassent donc pas ce qu'on peut attendre d'une longue histoire et ne sauraient infirmer l'idée d'une origine commune. "

Sans être une preuve, cette donnée à elle seule milite a priori en faveur d'une origine endogène de l'écriture berbère : l'unité des lieux, des formes et leur continuité vont indiscutablement dans le sens de la genèse locale.

Cette homogénéité recoupe remarquablement un autre élément d'unité qui nous paraît fondamental : l'unité des modes de vie des Berbères, basés sur le pastoralisme et l'agriculture, que l'on a vu naître, avec des variantes, aux temps néolithiques (*Cf.* C. Roubet, 1979). Ces modes de vie s'opposent radicalement à ceux des populations phéniciennes et puniques, nettement tournées vers la navigation et le négoce. Or, la société berbère, essentiellement pastorale et paysanne, organisée de tout temps sur le mode tribal-segmentaire, n'a pas, n'a jamais eu, globalement, besoin de l'écriture, en tant *que système fonctionnel de d'enregistrement*. Ceci contrairement aux peuples voisins, citadins, marchands et marins. L'hypothèse de l'emprunt de l'écriture par les Berbères a donc en soi quelque chose d'assez improbable au plan anthropologique : pourquoi auraient-ils emprunté et adopté l'écriture (déjà constituée en tant que telle) alors qu'ils n'en avaient pas vraiment l'usage ? Cette question-constat de bon sens débouche immédiatement sur deux autres interrogations : s'agit-il vraiment, au départ du moins, d'une écriture ? Ne doit-on pas plutôt envisager d'emblée un processus de développement endogène à partir de pratiques non scripturaires, en tout cas non alphabétiques ?

*

1. La chronologie *(antériorité de la présence phénico-punique par rapport aux plus anciennes inscriptions libyques)*

Les plus anciennes inscriptions libyques sont postérieures à l'implantation phénicienne en Afrique du Nord : Carthage est fondée en – 814 et il existe des colonies plus anciennes, dès la fin du deuxième millénaire avant J.C. Or, les Phéniciens ou leurs ancêtres directs, sont réputés avoir été les inventeurs de l'alphabet. On en vient alors tout naturellement à penser que l'écriture a été introduite en Afrique du Nord par les Phéniciens et que, dans les siècles qui ont suivi leur arrivée, les Berbères ont emprunté leur alphabet.

<u>Discussion</u>

Les sources classiques s'accordaient à ne pas faire remonter les inscriptions libyques au-delà du II^{e} siècle, au plus au III^{e} siècle avant J.C. ; cette chronologie basse s'appuyait sur les attestations numidiques[1] pour lesquelles on disposait d'indices internes et externes de datation (bilingues punique/libyque, datation interne…). C'est, par exemple, ce qu'écrivait J.G. Février (1959, p. 327) :

" … l'alphabet libyque a été constitué sous l'influence visible de l'écriture punique et même de la langue punique – et à une époque assez tardive, au – III^{e} et au – II^{e} siècle… "

[1] L'ancienneté de la découverte des inscriptions de Dougga (1631/1842 ; *Cf.* J.B. Chabot, *RIL*, p. 1) paraît avoir induit en erreur les spécialistes qui ont manifestement eu tendance à caler leur chronologie sur ces documents.

Et c'est ce qu'admettait encore en 1972 Karl Prasse :

" Une seule de ces inscriptions porte d'après nos connaissances, une date, celle du temple de Massinissa (*RIL* 2), qui attribue la construction du temple même à l'an 10 du règne de ce roi[1], c.à.d. 139 avant notre ère. On n'a pas de raison pour croire que n'importe laquelle des autres inscriptions soit beaucoup plus ancienne que celle-ci… " (p.145).

Or, les travaux de G. Camps (1978, 1996) ont fait faire un bond de plusieurs siècles en arrière à cette écriture. Le document clef à ce point de vue est la célèbre gravure d'Azib n'Ikkis (Haut-Atlas marocain), découverte par J. Malhomme (1959, 1960). Cette gravure, comporte à l'intérieur d'un cartouche anthropomorphe une ligne d'écriture de 15 à 16 caractères libyques. L'inscription est de même style et de même patine que les gravures qui l'environnent et qui portent des représentations d'armes remontant au Bronze-II. Camps situe, sur la base de ces indices archéologiques, l'inscription d'Azib n'Ikkis autour de – 500 J.C. :

" Même en rajeunissant à l'extrême le contexte archéologique, cette inscription nous paraît bien antérieure au VII-V[e] siècle av. J-C. " (1996, p. 2571)

Plusieurs datations s'échelonnent entre cette date haute et les inscriptions monumentales de la Tunisie du Nord du milieu du II[e] siècle avant J.C.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux protohistoriens (M. Hachid, H. Lhote, C. Dupuy…) s'accordent désormais à reconnaître (ou en tout cas n'excluent pas) le caractère très ancien de certaines attestations épigraphiques dans les zones sahariennes : Atlas saharien, Sahara central, Aïr, Adrar des Ifoghas... Ancienneté établie par la très probable contemporanéité de ces témoignages épigraphiques avec les gravures et peintures rupestres du type caballin, période que les spécialistes font généralement débuter[2] vers – 1500. Ainsi, dans les attestations sahariennes, il est fort possible que certaines inscriptions, associées à des représentations caballines datent de plusieurs siècles avant J.C. On attend avec impatience le jour où les techniques archéologiques permettront d'établir des datations absolues pour les peintures et gravures rupestres.

Quoi qu'il en soit, il est désormais nettement établi que les inscriptions monumentales numidiques sont relativement tardives et que l'écriture berbère existait déjà depuis plusieurs siècles quand les habitants de Thugga ont rédigé leur dédicace à Massinissa (– 139/138). Sans être totalement annihilé, l'argument chronologique est de ce fait très sérieusement ébranlé, en tout cas relativisé : l'écriture existait déjà, telle qu'on la connaît, à une époque (– 500 au minimum) où il est difficile d'admettre une influence en profondeur de Carthage et des autres implantations puniques.

2. La géographie *(concentration des témoignages libyques dans les zones d'influence punique)*

L'écrasante majorité des inscriptions antiques provient de zones directement influencées par Carthage et la culture punique : Numidie (Nord de la Tunisie, Nord constantinois), Nord du Maroc, comme on peut aisément le constater en consultant les principaux corpus libyques (J.B. Chabot *RIL*, L. Galand 1966 ; *Cf.* aussi M. Benabou 1976, p. 475, et surtout la cartographie de G. Camps 1996, p. 2566). On a très tôt vu dans cette

[1] Il y a là certainement un lapsus de K. Prasse car l'inscription se réfère au roi Micipsa (MKWSN) et non à Massinissa. A noter que les auteurs divergent sur sa date : – 138 ou – 139.

[2] Mais cette datation elle-même est discutée et certains spécialistes (H. Lhote, M. Hachid…) la font remonter encore plus haut.

géographie du libyque un indice important en faveur de la thèse de son origine punique. C'est au contact des Puniques que les Berbères auraient appris l'écriture et c'est, tout naturellement, dans les régions de forte influence punique que l'usage en a été le plus développé.

Discussion

Pourtant, à y regarder de plus près, et surtout en tenant compte de l'ensemble des données géographiques, les conclusions que l'on peut tirer de la distribution territoriale du libyque sont moins évidentes qu'il n'y paraît et d'autres lectures en sont possibles.

D'une part, la datation la plus ancienne à ce jour provient du Haut Atlas, région qui est à la fois très occidentale (donc très éloignée de Carthage), très continentale (donc éloignée des côtes d'influence punique), et située dans une zone reculée montagneuse (donc à l'écart des grandes voies de communication). On peut très sérieusement douter que vers – 500, l'influence punique ait déjà pénétré si profondément dans l'arrière pays berbère. D'autre part, comme on l'a évoqué précédemment, il n'est pas du tout impossible que certains documents épigraphiques sahariens associés aux peintures et gravures de la période caballine soient au moins aussi âgées que l'inscription d'Azib n Ikkis.

Les attestations les plus anciennes paraissent donc bien appartenir aux plus occidentales et aux plus méridionales, c'est à dire être parmi les plus éloignées des sources de la supposée origine phénicienne ou punique !

En fait, la prédominance numérique des attestations provenant de la Numidie et des zones d'influence punique peut recevoir d'autres explications que la proximité du point d'origine postulé de l'écriture.

– En premier lieu, on ne doit pas oublier la sur-fréquentation de ces régions par l'archéologie et l'épigraphie classiques, à l'inverse des parties occidentales du Maghreb et du Sahara, moins parcourues par ces disciplines. En la matière, il convient donc de ne pas confondre état des lieux et état des connaissances.

– D'autre part, à l'évidence (*Cf. RIL*), la densité des inscriptions dans l'Est de l'Afrique du Nord correspond plus à la généralisation d'une pratique, celle l'*inscription funéraire*, qu'à la généralisation de l'écrit proprement dit. Or, l'usage de l'inscription funéraire peut procéder d'une influence punique sans que cela implique que l'écriture soit d'origine punique.

Et l'on voit du reste très clairement que dans les régions plus éloignées de l'influence punique, l'écriture est (reste) généralement non-funéraire et revêt d'autres fonctions : marquage de l'espace et/ou usage magico-religieux…, avec, souvent de bonnes répartitions géographiques, comme l'atteste la série de stèles à inscription libyques de la vallée du Sébaou et de ses environs (*Cf.* J.P. Laporte, 1992) ou le corpus de l'Atlas saharien (M. Hachid 1992). De ce fait, elle est moins fréquente et moins concentrée que dans les grandes nécropoles de Numidie.

En définitive, la géographie du corpus libyque doit être interprétée non comme l'indice d'une origine phénicienne ou punique, mais plutôt comme la trace d'une influence punique sur l'usage de l'écriture, à travers la généralisation de la pratique de l'épitaphe[1]. Du reste, l'existence de bilingues punique/libyque dans des zones fortement punicisées semble bien aller dans le sens du rôle identitaire de l'écriture : l'épitaphe en libyque est là pour rappeler que le défunt n'est pas un Punique !

[1] Sur ce rôle probable des pratiques funéraires, voir plus loin (§ 6, " *Tifinaà* ").

3. Histoire et développement de l’écriture *(absence en Afrique du Nord d’écritures pré-alphabétiques)*

Un autre argument important que peut avancer l’historien de l’écriture est l’absence (jusqu’à nouvel ordre) en Afrique du Nord d’un système d’écriture pré-alphabétique qui pourrait expliquer l’apparition locale et indigène de l’alphabet. On voit mal en effet comment, dans un coup de génie remarquable, les Berbères auraient pu inventer l’écriture alphabétique, sans avoir connu préalablement les phases classiques du développement de l’écriture (idéogrammes, syllabaires).

L’absence en Afrique du Nord d’une tradition d’écriture pré-alphabétique peut donc être considérée comme un argument sérieux en faveur de l’hypothèse de l’emprunt du système d’écriture alphabétique à un peuple qui était déjà parvenu à ce stade d’évolution.

Discussion

Pourtant, dès la fin de la période bovidienne et le début de la période caballine, l’art rupestre nord-africain s’engage dans une tendance à la schématisation à base géométrique. Tendance qui va s’affirmer tout le long de la période caballine pour produire de manière très explicite tous les motifs élémentaires du décor des arts ruraux berbères. Et dans le courant de la période protohistorique, ce mouvement se généralise à toutes les régions d’Afrique du Nord et du Sahara et recouvre l’aire d’extension de l’écriture et de la langue.

Or certaines des figures attestées dans le caballin se retrouvent nettement à la fois comme caractères alphabétiques et comme motifs du décor berbère, dont on sait qu’ils reçoivent encore aujourd’hui une interprétation sémantique[1] (*Cf.* M. Devulder 1951, J.B. Moreau 1976, Makilam 1999). Le cas le plus frappant est celui signe anthropomorphe **z** qui représentait et représente manifestement l’homme et a la valeur Z dans l’alphabet tifinagh.

Cette phase d'art rupestre que l'on retrouve dans le domaine des peintures comme dans celui des gravures, est particulièrement intéressante pour la question qui nous occupe par ce qu'elle annonce comme rupture par rapport à la phase précédente (la phase bovidienne), et ce qu'elle apporte de nouveau sur le plan iconographique. En effet, les artistes du caballin ont été ceux qui ont inauguré, puis généralisé de manière graduelle, le schématisme à base géométrique. Ce style, nouveau, en nette opposition avec le réalisme et la diversité des représentations bovidiennes, correspond à un profond changement dans le graphisme et se traduit par le dessin d'images, certes encore explicites, mais nettement économes en détails non strictement nécessaires à l'identification des êtres et des objets mis en scène. Ainsi les personnages sont traités par la combinaison de formes géométriques élémentaires de plus en plus anguleuses, comme le triangle pour représenter le buste et le bassin, le bâtonnet pour la tête, les chevrons pour les bras, les traits verticaux pour les armes…

Il n'est jusqu'aux chars hippotractés qui sont représentés eux aussi de manière schématique avec un triangle pour représenter la plate-forme, un cercle à rayons pour la roue et un trait pour l'essieu et le timon. Cette tendance à l'élaboration de formes géométriques de plus en plus simples va aller s'affirmant durant toute la période et s'étendre même à la période suivante, la période caméline. Tout se passe comme si l'objectif de la représentation avait changé de sens durant la période caballine : on assiste à une véritable dérive du graphisme

[1] Même si les interprétations proposées par les auteurs ou les informatrices sont à prendre avec précaution, elles témoignent cependant que ces motifs du décor berbère ne sont pas perçus simplement comme des motifs esthétiques, mais bien comme des signes, porteurs de sens et constituant des messages.

vers un registre où l'accent est de moins en moins mis sur le signifiant, sans doute pour favoriser le signifié. C'est là une évolution considérable par rapport à la phase bovidienne , qui comportait la représentation de véritables mythogrammes (S. Hachi, 1999), tandis que la phase caballine semble plus portée à produire des images dépouillée, mobilisant des motifs géométriques dont la combinaison rend, pour l'instant, plus accessible l'identification des objets, plutôt que celle des sens mis en œuvre. La tentation est alors grande de considérer ces gravures et ces peintures rupestres "géométrisantes" comme des messages idéographiques dont le sens nous échappe encore.

On connaît bien sûr de nombreuses manifestations d'art géométrique sur parois rocheuses et sur œuf d'autruche, dès le capsien et, plus sûrement, au néolithique. Mais à ces décors schématiques, qui se situent au début de la séquence artistique préhistorique, vont succéder des représentations figuratives réalistes. La tendance à la schématisation géométrique dont il est question ici, plus tardive, est à l'autre bout de la séquence et est issue, elle, de l'évolution *in situ* des phases réalistes.

La phase caballine, en nette rupture avec le réalisme et la destination mythographique des représentations de la période bovidienne, produit toute une série de signes géométriques entrant au départ comme éléments graphiques constitutifs de l'image à réaliser. Imperceptiblement, ces motifs élémentaires vont finir par être considérés pour eux-mêmes en vue de leurs multiples combinaisons pour constituer les trames de l'art rural sub-actuel et actuel berbère. Ce mouvement est de nature à produire un certain nombre de caractères alphabétiques comme l'anthropomorphe, le triangle, le losange, le chevron, les traits parallèles, les traits croisés, les traits isolés qui constituent les formes élémentaires à partir desquelles il est possible de former l'alphabet libyque dans sa totalité. C'est d'ailleurs ce que montre une étude sur la morphologie des caractères libyques (A. Oulamara & J. Duvernoy, 1988) selon laquelle tous les signes alphabétiques berbères s'inscrivent dans un carré à médianes et à diagonales. Etrangement, cette forme – le carré à médianes et à diagonales – se retrouve à plusieurs exemplaires, comme un stéréotype, sur nombre de gravures rupestres de l'Atlas saharien en compagnie de lignes d'écritures libyques.

Notre argumentation se réfère surtout à l'art pariétal saharien du type caballin parce qu'il montre plus massivement l'évolution vers des stéréotypes géométriques, mais ce mouvement de schématisation est évidemment beaucoup plus large et plus général et atteint son excellence sur les décors des vases peints de Tiddis, comme dans la frise des oiseaux d'eau ou celles des danseuses (G. Camps, 1961, p. 364 et suiv.).

Ce mouvement de schématisation géométrique, manifestement endogène, va mettre à la disposition de la représentation tout le stock de signes et symboles dont les multiples et diverses combinaisons vont constituer tous les outils iconographiques de l'art sub-figuratif berbère : tatouages, motifs de poterie, de peintures murales, de tapisserie, de bijouterie, etc. On postulera donc la présence dans les œuvres de la période caballine de tous les matériaux susceptibles de donner naissance à l'alphabet libyque. De plus, ce phénomène, loin d'être un fait isolé, recouvre avec une remarquable unité, les mêmes lieux que ceux des représentations antérieures (bovidiennes) d'une part et ceux de la période postérieure (plus nettement alphabétique), d'autre part. Les représentations caballines apparaissent donc comme le creuset, le vecteur d'un type de savoir nouveau, codifié, dont on soupçonne l'intervention dans au moins trois champs d'activité : le décor de l'art berbère, le marquage des troupeaux, et enfin, l'écriture alphabétique.

4. Ressemblances formelles libyque/phénicien, punique, sémitique

Un certain nombre de ressemblances formelles existent entre l'écriture libyque et les alphabets sémitiques anciens : ougaritique, phénicien, punique, voire (sud-)arabique (*Cf.* Février 1959) ; les auteurs varient dans leurs estimations à ce sujet : de 2 à 6 ou 7 caractères libyques semblent proches de ces écritures sémitiques.

Deux cas sont nets et peuvent être considérés comme certains :

╳ = /t/, que l'on retrouve avec la même valeur dans tous les alphabets sémitiques anciens ;

⌶ = /Ẓ/, qui note dans toutes les écritures sémitiques anciennes la sifflante sonore /z ("zayn").

Deux autres sont probables :

¬ = /g/ que l'on retrouve en sémitique avec la même valeur ("gimel") ; la lettre **k** (/K/) du libyque pourrait en résulter par redoublement.

W = /š/ qui note la sifflante /s/ ou la chuintante /š/ dans les écritures sémitiques ("sin/šin").

Deux ou trois autres caractères peuvent être envisagés, bien que les ressemblances soient plus problématiques :

⋈ = /S/, que l'on retrouve en sud-arabique avec la valeur /Z/ ;

Λ = /D/, qui pourrait être rapproché du "dalet" (Δ, /d/) phénicien ;

⊖ = /B/, en tifinagh (mais **O** en libyque), qui pourrait renvoyer au signe sémitique "beth" (/B/), dans sa forme la plus ancienne.

Et, avec beaucoup d'imagination, le ≡ /h/ (laryngale), dans lequel on pourrait essayer de retrouver le "hé" (/H/) du phénicien (peigne à trois dents).

Les ressemblances sont donc nettement minoritaires, mais l'historien de l'écriture peut avancer qu'à l'occasion de la transmission d'un peuple à un autre, tous les alphabets ont connu des transformations formelles importantes (phénicien > grec > latin ; araméen > nabatéen > arabe…), et donc que le nombre assez faible de ressemblances n'est pas un critère décisif : les Berbères ont parfaitement pu emprunter l'alphabet phénicien-punique et lui donner une apparence formelle très différente, parce qu'ils ont généralement utilisé d'autres supports (la roche) et d'autres outils (le burin).

<u>Discussion</u>

– Avec les alphabets sémitiques anciens, le nombre de ressemblances est limité : deux peuvent être considérées comme sûres, deux autres comme probables. Les autres cas sont, comme on l'a vu ci-dessus, ou bien très hypothétiques ou parfois croisés : certains caractères libyques ressemblent à ceux de l'ougaritique, d'autres au phénicien, d'autres au sud-arabique…, ce qui rend assez problématique l'hypothèse de l'imitation d'un modèle précis et fait plutôt pencher pour des convergences formelles déterminées par des universaux technologiques, car il s'agit toujours de formes géométriques simples, largement attestées dans les écritures anciennes du pourtour de la Méditerranée (écritures ibériques, sud-arabiques, voire grec archaïque et runes germaniques). Plus qu'indice d'une parenté, ces ressemblances peuvent être induites par la nature des supports (roche, écorce…) et des instruments d'écriture (outils devant permettre l'incision sur des matériaux relativement durs).

Quant à l'écriture punique, les formes générales de l'écriture libyco-berbère contrastent fortement avec l'aspect arrondi de cet alphabet. On imagine mal qu'une écriture aussi géométrique ait pu sortir d'un style aussi arrondi et souple que celui du punique (alors que l'évolution inverse est fréquemment attestée) ; difficulté déjà clairement pointée par J. G. Février (1959, p. 323) :

> " L'objection fondamentale reste que l'écriture néo-punique, aux tracés souples et onduleux, peut difficilement avoir donné naissance à des formes aussi anguleuses et géométriques que celles que l'on rencontre dans l'écriture libyque."

– Mais, surtout, et c'est là une donnée qui nous paraît décisive, l'écriture libyque apparaît telle qu'on la connaît, partout où on la connaît, avec son apparence très géométrique, sans aucun stade intermédiaire qui pourrait rappeler des formes plus phéniciennes ou puniques, des formes qui permettraient d'admettre une transformation progressive à partir d'un modèle phénicien ou punique (comme, par exemple, entre le phénicien et le grec archaïque ou dans la séquence araméen/nabatéen/arabe). De plus, on l'oublie trop souvent, l'alphabet phénicien-punique n'a jamais servi à écrire la langue berbère ! Il y a donc dès l'origine une séparation nette entre les deux écritures qui écrivent deux langues.

Dans l'état actuel des connaissances, l'hiatus paraît bien infranchissable entre le phénicien-punique et le libyque et l'hypothèse de l'emprunt n'est étayée par aucune forme, aucun usage intermédiaires qui permettraient de lui donner un minimum de matérialité.

– Notons enfin que l'orientation traditionnelle (de bas en haut, en commençant par la droite), bien établie en libyque comme en tifinagh, est totalement différente de celle des écritures sémitiques (de droite à gauche) ; or, l'orientation verticale de l'écriture est généralement reconnue comme un indice d'ancienneté du fait de son caractère quasi naturel.

En définitive, et de manière massive, les données formelles vont dans le sens d'une disjonction nette entre l'écriture libyco-berbère et l'alphabet phénicien-punique : les ressemblances sont très minoritaires, le style général et l'orientation de l'écriture sont totalement divergents.

5. Le principe *consonantique* de l'écriture *(un principe éminemment sémitique)*

Le libyque comme le tifinagh sont des alphabets consonantiques ; or, ce principe de représentation est éminemment sémitique, et découle assez naturellement de la structure même de ces langues où l'essentiel de l'information est porté par les consonnes. Contrairement à ce qu'ont écrit certains spécialistes sans doute trop conditionnés par le modèle sémitique (notamment A. Basset), ceci est loin d'être le cas en berbère, ne serait-ce qu'en raison de la fréquence des racines mono- ou bilitères, notamment dans le lexique de base, qui, dans sa grande majorité, repose sur des racines à une ou deux consonnes[1].

Une écriture consonantique est donc relativement mal adaptée au berbère, en particulier pour toutes les formes courtes. C'est d'ailleurs ce que confirment clairement les difficultés redoutables du déchiffrement du libyque (et des inscriptions sahariennes), bien que l'on connaisse, globalement, la langue dans laquelle elles sont rédigées !

---

[1] Il est impossible de souscrire à des affirmations comme celle de Basset :
" … la non graphie des voyelles se justifie aisément par la structure même de la langue, la voyelle n'ayant jamais qu'un rôle morphologique et étant même cantonnée dans certaines sections de la morphologie, si bien que son rétablissement est toujours théoriquement automatique, sans possibilité, en principe, d'incertitude ou d'hésitation. " (1959, p. 167)

Et c'est sans doute là l'argument le plus solide en faveur d'une influence punique/sémitique ; on imagine en effet assez mal que les Berbères aient pu inventer de manière endogène le principe de l'écriture consonantique, vu la structure de leur langue. Il est plus probable, plus vraisemblable qu'ils en ont puisé le principe dans une écriture sémitique qu'ils ont empruntée ou imitée.

6. Le lexique de l'écriture *(une trace de l'origine punique ?)*

Tifinaɣ

Le terme moderne par lequel les Berbères (Touaregs) dénomment leur écriture, *tifinaɣ*, est un nominal féminin pluriel (sing. : *tafineɣt*) qui repose sur une racine *FNƔ*. Sachant que /ɣ/ et /q/ sont, à date ancienne et dans le système phonologique fondamental du berbère, de simples variantes, la racine ressemble donc étrangement à la dénomination même des Phéniciens/Puniques (= *FNQ*) : *tifinaɣ* a dû signifier à l'origine : "les phéniciennes, les puniques" ! Malgré les réserves expresses de J. G. Février (1959, p. 327), cette étymologie formulée très tôt par A. Hanoteau (1896, p. 5), est, pour le berbérisant, solidement fondée ; elle est d'ailleurs admise par Karl Prasse (1972, p. 149). Les Berbères auraient donc, dans la dénomination même de leur écriture, gardé la trace de son origine.

Discussion

En premier lieu, comme l'a bien souligné G. Camps (1996, p. 2569), ce type d'arguments fondés sur la dénomination est à manier avec les plus grandes précautions et ils se révèlent presque toujours aux antipodes de la réalité :

> " Longtemps a prévalu, parmi d'autres, l'hypothèse que l'alphabet libyque dérivait directement de l'alphabet punique, comme le laisse entendre le nom de *tifinagh* donné à la forme actuelle de cette écriture. Mais on sait combien peut être fallacieuse l'origine tirée de l'étymologie : le volatile américain que nous appelons dinde ou dindon et que les Anglo-saxons nomment turkey cok ne vient ni des Indes (orientales), ni de Turquie ; les chiffres "arabes" sont persans et les figues de Barbarie, américaines. "

Autrement dit, même si *tifinagh* signifiait bien à l'origine "(les) puniques", cela n'établit pas l'origine punique de l'écriture : une dénomination n'est jamais un discours objectif sur l'origine[1]. La référence éventuelle aux Puniques est nécessairement d'une nature autre qu'une proclamation de l'origine. C'est ce que nous rappellent encore les usages berbères actuels : les prénoms kabyles *Aεrab*, "Arabe", *Akli* "esclave noir" ou *tirumyin* "Les Françaises" décors de poteries représentant, selon les informatrices de Devulder, des femmes court vêtues !

Incidemment, on notera qu'une autre explication étymologique du terme *tifinaɣ* n'est pas totalement exclue : on a pu récemment établir qu'il existe en touareg de l'Adrar des Ifoghas un verbe *efneɣ* "écrire" (*efneɣ fell akal* = " écris sur le sol " ; témoignage M. Ag Erles), qui ouvre la possibilité d'une étymologie proprement berbère, même s'il est également possible que le verbe *efneɣ* soit issu secondairement du nominal *tifinaɣ* (verbe dénominatif).

Rappelons aussi que cette racine FNQ a été utilisée en berbère pour désigner le grand coffre domestique sur pied kabyle, dont l'une des dénominations est *afniq*. Or, il est établi (*Cf.* M. Gast & Y. Assié 1993) que ces coffres ont eu dans l'Antiquité punique et libyque des

[1] Le cas du nom de la France constitue un autre exemple saisissant de ces contradictions ou non-concordances entre la dénomination et la réalité ethno-culturelle : la France et les Français qui tirent leur nom de celui d'un peuple germanique ne sont ni ethniquement ni linguistiquement des Germains.

usages funéraires (cercueils). On en vient alors à émettre l'hypothèse suivante : l'emprunt punique supposé n'est-il pas d'abord une influence au niveau des rites funéraires ? Et le terme *tifinagh* n'aurait-il pas d'abord signifié pour les Berbères "les épitaphes", dont la pratique aurait été empruntée au Puniques, plutôt que "les phéniciennes/puniques" ?

Mais, en tout état de cause, si l'on élargit cette réflexion sur le lexique de l'écriture, les conclusions de l'observation des données berbères sont tout autres, comme on le montrera maintenant.

"Ecrire" et "écriture"

Après d'autres berbérisants, L. Galand (1976) a insisté à juste raison sur l'étonnante ancienneté et sur le caractère pan-berbère du verbe "écrire" *aru* (et variantes) et de la dénomination de l'écriture qui en est issue, *tira* (et ses variantes).

De même que l'extension de l'écriture correspond à l'aire d'extension de la langue berbère, tous les dialectes berbères emploient (ou ont employé) la même racine *R(W/H)* pour les notions d'"écrire"/"écriture" ; même la puissante influence de l'arabe en ce domaine n'a pas éliminé cet usage. Il est clair que ces deux traits (pan-berbérité et ancienneté de la notion) impliquent : 1° une très grande ancienneté de la racine et de la pratique qu'elle recouvre ; 2° une endogènéïté probable de la pratique, à tout le moins son appropriation généralisée et ancienne par les Berbères.

Cet enracinement local est encore plus évident si l'on considère la face sémantique de cette racine *R(W/H)* : on s'accorde à la rattacher à une forme pan-berbère proche *ar(u)*, dont le sens actuel est généralement "ouvrir, libérer"[1], mais qui peut aussi signifier localement "entailler" (*Cf.* L. Galand 1976). Il est donc hautement probable que le sens "écrire" procède d'une spécialisation secondaire, à partir de significations comme "entailler", "graver", "inciser". Sur ce point, on relira avec attention l'article de L. Galand (1976) qui signale que certaines attestations et usages montrent que la racine *R* est sans doute d'abord liée à la notion de "marquage", "incision" et précède donc la pratique de l'écriture proprement dite.

L'analyse attentive des emplois et du sémantisme des deux verbes "écrire" concurrents attestés en kabyle *aru* (qui appartient au fonds berbère) et *ekteb* (emprunté à l'arabe) confirme que le terme arabe a un sens plus précis, plus prosaïque, alors que *aru*, beaucoup plus fréquent, recouvre également des significations comme "inscrire/être inscrit", "marquer/être marqué", "prédestiner/être prédestiné" :

– *Lγerba* ***tura*** *degg uqerru* l'exil est inscrit/écrit sur ma tête = l'exil est ma destinée (vers du poète Si Mohand)

– *A tin* ***yuran*** *degg iγef-iw* Ô celle qui est écrite/inscrite sur ma tête ! = Ö toi qui m'est destinée (parlant d'une femme) (chanson de Chérif Kheddam, 1967).

Il s'agit bien dans ces contextes d'un marquage de l'individu par le destin, qui prend la forme visible d'un tatouage ou d'une cicatrice sur le front (siège traditionnel du destin individuel) ! Et dans ce sens, on n'emploie jamais le terme d'origine arabe *ekteb*.

L'examen des données lexico-sémantiques autour de la notion d'"écriture" rend très improbable l'hypothèse de l'emprunt au phénicien-punique : la genèse même de la notion paraît indigène et l'écriture à dû se dégager progressivement de pratiques antérieures : marquage des animaux, tatouages, gravures et décors rupestres, toutes pratiques dans lesquelles on retrouve des formes étrangement semblables aux caractères de l'alphabet

---

[1] Voir par ex. le touareg *ar* "ouvrir, détacher, libérer", Ch. de Foucauld, *Dictionnaire touareg-français*, IV, 1952, p. 1551. Ce verbe est à l'origine du nom d'instrument largement répandu *tasarut*, "clef" (*ta-s-aru-t* = celle/ce qui ouvre), qui a été emprunté par les parlers arabes du Maroc.

libyco-berbère. Pour s'en convaincre, il suffira de se référer aux feux de chameaux des Touaregs Kel-Ahaggar tels que les donne Charles de Foucauld (*Dictionnaire* II, p. 629 ou *Textes touaregs en prose*, 1984, p. 124).

*

Conclusion (provisoire)

Si l'on maintient malgré tout la thèse de l'origine phénicienne ou punique de l'écriture berbère, il faudrait alors admettre que l'emprunt a été suivi, de manière immédiate, d'une rupture quasi totale par rapport au modèle imité :

– dans l'essentiel des formes,
– dans l'orientation de l'écriture,
– dans les usages de l'écriture.

On est alors conduit à une réévaluation complète de cette hypothèse punique/sémitique : si une telle influence ne peut être exclue, notamment au niveau du principe consonantique de l'écriture et, éventuellement, de l'emprunt d'un nombre réduit de caractères, il paraît désormais établi que :

- Le matériel graphique libyque est largement autochtone et certainement issu de l'art géométrique pré-/proto-historique berbère.
- Les fonctions premières sont autochtones et précèdent l'écriture alphabétique proprement dite : marquage, signes d'identification, décors, signes magico-religieux.
  On ne peut même pas totalement exclure l'existence d'une forme embryonnaire d'écriture pré-alphabétique, avec un stock limité d'idéogrammes, reconvertis ensuite en signes alphabétiques.
- Le concept même d'écriture a une genèse interne à la société berbère et émerge certainement de pratiques antérieures de marquage.
- C'est dans le passage de ces pratiques anciennes de marquage vers l'usage alphabétique qu'il faut sans doute reconnaître, non pas l'emprunt de l'écriture, mais l'influence des pratiques scripturaires phéniciennes ou puniques : très probablement, au contact des Phéniciens-Puniques, les Berbères ont dû s'engager dans la réfonctionnalisation d'un vieux stock de signes préexistants dont ils ont fait un alphabet national.

Nous postulons donc que les matériaux nécessaires à l'émergence de l'alphabet libyque ont été rendus disponibles, à haute époque, par le mouvement de schématisation et de stylisation à base géométrique caractérisant l'art rupestre pré- et protohistorique dès la période caballine. Ces outils graphiques simples, intégrés à de multiples combinaisons, vont investir de nombreux domaines d'activité de l'Imaginaire et de la Symbolique berbères : l'art des représentations, le système de marquage et d'appropriation et, enfin, l'écriture.

On est bien conscient que, pour l'essentiel, nos conclusions n'ont rien d'original et qu'elles ont déjà été avancées, défendues ou au moins évoquées par les grands classiques, de St. Gsell à J. Friedrich ou J.G. Février qui écrivait en 1959 :

" …Ou bien faut-il supposer que les Numides auraient demandé au Carthaginois seulement l'idée d'un alphabet consonantique, mais auraient emprunté ailleurs ou forgé les signes eux-mêmes ? " (p. 323)

Et plus loin :

" Il sera toujours loisible de supposer que les Libyens n'ont emprunté que les quelques lettres indiquées plus haut et que pour les autres ils ont puisé, par. ex., dans un vieux répertoire local : tatouages tribaux, marques de propriété, signes gravés sur les pierres de taille, etc. " (p. 325)

Mais il nous semble que le réexamen méthodique que nous proposons permet déjà d'exclure définitivement l'hypothèse d'un emprunt global et direct de l'écriture par les Berbères : tout au plus ont-ils pu apprendre auprès des Phéniciens-Puniques le principe de l'écriture alphabétique consonantique. Sur le plan des formes, il y a bien un stock de signes indigènes, enraciné dans l'art pré-/protohistorique berbère. Et ce matériel est à la base, à la fois de l'ensemble des motifs décoratifs des arts berbères et, de la *graphie* berbère comme le disait L. Galand (1976, p. 96), avant que celle-ci ne devienne une écriture, inachevée, dans ses formes comme dans ses fonctions.

Pour réduire les zones d'ombre subsistantes, les recherches à venir devront se focaliser sur les périodes charnières : passage du figuratif naturaliste au schématique géométrique, apparition des symboles géométriques dans l'art rupestre ; et, surtout, elles devront s'attacher à établir la chronologie relative et absolue des premières attestations libyques liées à l'art rupestre. La datation des témoignages épigraphiques rupestres pourrait apporter des éléments de réponses décisifs à la question des origines.

Bibliographie :

– AGHALI-ZAKARA (Mohamed) & DROUIN (Jeannine) : 1981 – Recherches sur les tifinagh. 1. Eléments graphiques ; 2. Eléments sociologiques, *Comptes rendus du GLECS*, XVIII-XXIII, 1973-1979/2, p. 245-272, 279-292.

– AGHALI-ZAKARA (Mohamed) & DROUIN (Jeannine) : 1997 – Ecritures libyco-berbères. Vingt-cinq siècles d'histoire, *L'aventure des écritures*. Naissances, Paris, Bibliothèque Nationale de France, p. 98-111.

– *(L') aventure des écritures*. Naissances, 1997, Paris, Bibliothèque Nationale de France

– BASSET (André) : 1959 (1948) – Ecritures libyque et touarègue, *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksiek, 1959, p. 167–175.

– BENABOU (Marcel) : 1976 – *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspéro.

– CAMPS (Gabriel) : 1961 – *Monuments et rites funéraires protohistoriques*. Aux origines de la Berbérie, Paris, AMG.

– CAMPS (Gabriel) : 1978 – Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara, *Bulletin archéologique du CTHS*, n.s., 10–11 (1974–1975), p. 143–166.

– CAMPS (Gabriel) : 1996 – Ecritures - Ecriture libyque, *Encyclopédie berbère XVII*, p. 2564-2573.

– CAMPS-FABRER (Henriette) : 1966 – *Matières et art mobilier dans la préhistoire nord-africaine et saharienne*, Mémoires du CRAPE V, Alger, 174 p.

– CHABOT (Jean–Basptiste) : 1940 – *Recueil des Inscriptions libyques*, Paris, Imprimerie nationale.

– CHAKER (Salem), 1984 – *Textes en linguistique berbère*, Paris, CNRS, chap. 13.

– CLAUDOT-HAWAD (Hélène) : Ecriture tifinagh, *Encyclopédie berbère XVII*, p. 2573-2580.

– COHEN (Marcel) : 1959 – *La grande invention de l'écriture et son évolution*, Paris, Imprimerie nationale.

– DEVULDER (M.) : 1951 – *Peintures murales et pratiques magiques dans la tribu des Ouadhias*, (extrait de la *Revue Africaine*, 426-427), 1951, p. 63-102).

– DUPUY (Christian) : 1992 – Trois mille ans d'histoire pastorale au sud du Sahara, *Travaux du LAPMO (Préhistoire et anthropologie méditerranéennes),* Aix, Université de Provence, p. 105-126.

– FEVRIER (James. G.) : 1956 – Que savons–nous du libyque ? *Revue africaine*, 100, p. 263–273.

– FEVRIER (James G.) : 1959 – *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot, " Ecritures libyques et ibériques ", p. 321–332.

– FEVRIER (James G.) : 1964-65 – La constitution municipale de Dougga à l'époque numide, *Mélanges de Carthage*, p. 85-91.

– FOUCAULD (Charles de) : 1920 – *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue*, Alger.

– FRIEDRICH (J.) : 1966 – *Geschichte der Schrift*.

– GALAND (Lionel) : 1966 – " Inscriptions libyques ", in *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, CNRS.

– GALAND (Lionel) : 1976 – La notion d'écriture dans les parlers berbères, *Almogareb*, V-VI (1974-75), p. 93-98.

– GALAND (Lionel) : 1989 – Les alphabets libyques, *Antiquités africaines*, 25, p. 69-81.

– GAST (Marceau) & ASSIE (Yvette) : 1993 – *Des coffres puniques aux coffres kabyles*, Paris, CNRS Editions.

– GSELL (Stéphane) : 1927 – *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, VI.

– HACHI (Slimanee) : 1999 – Une approche anthropologique de l'art figuratif préhistorique de l'Afrique du Nord : une lecture de la fresque de Tin Hanakaten (Tassili n Ajjer*), Etudes et Documents Berbères*, 15, 1998.
– HACHID (Malika) : 1983 – La chronologie relative des gravures rupestres de l'Atlas saharien (Algérie), *Libyca*, 30-31, p. 143-164.
– HACHID (Malika) : 1992 – *Les pierres écrites de l'Atlas saharien…,* Alger, ENAG Editions.
– HANOTEAU (Adolphe) : 1896 (1860) – *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Alger, Jourdan.
– HIGOUNET (Charles) : 1955 – *L'écriture*, Paris, PUF (Que sais-je ?).
– LAPORTE (Jean-Pierre) : 1992 – Datation des stèles libyques figurées de Grande Kabylie, *L'Africa romana – Atti del IX convegno di studio, Nuoro, 1991*, Sassari, Edizione Gallizzi, p. 389-423.
– LHOTE (Henri) : 1970 – *Les gravures rupestres du Sud-Oranais*, Alger, CRAPE (Mémoires : 16)
– LHOTE (Henri) : 1975/1976 – *Les gravures rupestres de l'Oued Djerat*, I & II, Alger, CRAPE (Mémoires : 25).
– MAKILAM : 1999 – *Signes et rituels magiques de femmes kabyles*, Aix-en-Provence, Edisud.
– MALHOMME (Jean) : 1960 – L'homme à l'inscription des Azibs n'Ikkis : Yagour, *Bulletin d'archéologie maocaine*, IV, p. 411-417.
– MALHOMME (Jean) : 1959/1961– *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas, Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 2 vol.
– MOREAU (Jean-Baptiste) : 1976 – *Les grands symboles méditerranéens dans la poterie algérienne*, Alger, SNED [à utiliser avec prudence !].
– MUSSO (Jean-Claude) & POYTO (R.) : 1969 – *Corpus des peintures et gravures rupestres de Grande Kabylie*, Alger, CRAPE.
– *Naissance de l'écriture. Cunéiformes et hiéroglyphes*, Paris, Editions de la Réunion des Musées Nationaux, 1982 (voir notamment chap. III "Naissance et formation de l'alphabet au Proche-Orient").
– OULAMARA (Aomar) & DUVERNOY (J.) : 1988 – An application of the hough transform to automatic recognition of Berber characters, *Signal Processing* [NL], 14, p. 79-90.
– PRASSE (Karl.-G.) : 1972 – *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart), I.*, Copenhague, Editions de l'Université ; " Ecriture ", p. 145–161.
– ROUBET (Colette) : 1979 – *Economie pastorale pré-agricole en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne*, Paris, Editions du CNRS, 596 p.